

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

BULLETIN

Le commencement du mois de mars ramène, pour l'Eglise, deux anniversaires importants : le 2 mars 1810 naissance de N. S. P. le Pape Léon XIII ; le 3 mars 1878, couronnement du Souverain Pontife.

Le 2 mars, le Saint-Père a reçu les cardinaux, qui lui ont offert leurs vœux et souhaits, à l'occasion de ces deux anniversaires. Une adresse a été lue par le cardinal Monaco Lavaletta, doyen du Sacré-Collège.

Le Souverain-Pontife, dans sa réponse, a fait un parallèle entre le pontificat de saint Grégoire-le-Grand et les temps actuels. A cette époque, l'Eglise avait eu à lutter contre les barbares, et contre des ennemis intérieurs plus hostiles que les barbares. Il en est de même maintenant : Grégoire-le-Grand a travaillé pour l'union entre les églises; Léon XIII, lui aussi, fait des vœux pour l'union de l'église d'Orient avec l'Eglise catholique, apostolique et romaine, comme pour la conversion de l'Angleterre. Le Saint-Père affirme qu'au temps de saint Grégoire-le-Grand, aussi bien qu'aux temps actuels, les Papes ont toujours été pour l'Italie ses seuls bienfaiteurs ; ceux qui combattent aujourd'hui l'Eglise en Italie commettent une faute. Le Pape détermine en déclarant que, s'il atteint son jubilé épiscopal, il emploiera une partie des offrandes des fidèles, pour soutenir l'œuvre anti-esclavagiste.

Quant à Nous, a dit Léon XIII, à la fin de son discours, si le Seigneur, dans sa bonté, Nous permet d'arriver à Notre Jubilé épiscopal, les ressources qu'à cette occasion la générosité des catholiques voudra mettre entre Nos mains, Nous les destinerons, en grande partie, à ce très noble but. Il s'accorde admirablement, en effet, avec la propre et divine mission de l'Eglise, qui est de propager sur la terre le règne de Jésus-Christ, et de faire goûter le fruit de la Rédemption, à ceux qui sont encore assis dans les ténèbres à l'ombre de la mort.

Plaise à Dieu, par l'intercession du Pontife saint-Grégoire, de donner prospérité et développement à ces œuvres, que les temps réclament, et de les couronner du plus heureux succès.

Dans cette espérance, Nous renouvelons au Sacré-Collège Notre satisfaction, et Nous accordons, du fond du cœur, la bénédiction apostolique à tous ses membres, ainsi qu'aux évêques, aux prélats, et à tous ceux qui sont ici présents."

Le 3 mars, selon l'usage, à onze heures, à la Chapelle Sixtine, la messe solennelle de l'anniversaire du Couronnement de S. S. Léon XIII. Le Pape, avec toute la cour pontificale, s'est rendu processionnellement, porté sur la *Sedia*, à la Chapelle Sixtine, pour assister à la messe, célébrée par le cardinal Melchers.

Dans les tribunes réservées, assistaient le corps diplomatique et l'aristocratie romaine. Bon nombre d'étrangers se trouvaient, soit dans la chapelle, soit dans les salles traversées par le Saint-Père.

* * *

On assure que les progressistes allemands seraient décidés à interpellé le chancelier de l'empire, au sujet de l'aggravation de la mesure des passeports ; ce serait M. Richter qui porterait la parole.

L'empereur Guillaume a assisté à la soirée par M. de Bötticher ; on a beaucoup remarqué qu'il s'entretenait complaisamment avec les députés du Centre qui étaient présents, il a dit à M. Windthorst que la conduite de ses amis, dans la discussion des primes des sous-officiers, avait été parfaitement correcte.

Guillaume II a également causé avec M. Koscieski, député polonais, qui a défendu récemment avec chaleur les crédits demandés par le gouvernement pour l'augmentation de la marine. On se demande si ces avances, qui ont été très ouvertes, n'étaient pas une conséquence de la rupture de M. de Caprivi avec les progressistes, et une première démarche pour reprendre la politique du prince de Bismarck, tant blâmée l'an dernier, d'alliance avec les catholiques contre les ennemis de l'empire.

Voici d'ailleurs, tel qu'on le rapporte, le langage qui aurait été tenu par Guillaume II, devant M. Windthorst, dont nous avons à déplorer la mort : " Le Reichtag doit, s'il veut remplir sa tâche comme il convient qu'elle le soit, discuter sans passion les projets de Hollman, qui sont les miens, et si la majorité pense que les crédits demandés sont trop élevés, elle doit le dire, et dire pour quoi ; mais elle ne doit pas les rejeter, parce qu'il y va de l'intérêt de notre marine, qui est l'intérêt de l'Allemagne. Je dénonce-rais plutôt au pays cette attitude, si elle se présentait sous un jour aussi contraire à mes vues, et je n'hésiterais pas à rompre toutes les résistances, et à briser les entraves les plus tenaces. Tant qu'il s'agira des crédits militaires, je ne comprendrai pas la moindre hésitation : toute défaillance de ce genre serait criminelle."

Après cela, on comprendra que le Centre catholique soit peu disposé à entrer en lutte ouverte avec l'amiral Hollman, soutenu à ce point par Guillaume II.

* * *

Le choix du sujet s'imposait à Mgr d'Hulst pour les conférences qu'il était appelé à prononcer du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris. " Après la savante exposition du dogme, présentée par les précédents orateurs, il convenait, dit le *Journal des villes et des Campagnes*, d'aborder la conclusion pratique découlant de ces préliminaires. En effet, dans ce monde, tout aboutit à l'action. Les théories les plus brillantes et les plus incontestables, n'acquièrent tout leur prix et ne donnent tout ce qu'elles valent, que lorsqu'elles passent dans le domaine de la pratique. La science du devoir,

d'ailleurs est la science des sciences, c'est celle qui exerce le plus de séductions, et des séductions irrésistibles sur l'âme humaine. On est plus ou moins attiré vers l'étude de la métaphysique, des mathématiques, ou des choses naturelles ; mais il n'est personne qui se désintéresse de la morale, puisqu'il n'est personne qui soit absolument sourd aux avertissements de la conscience.

“ L'expérience montre que ceux-là mêmes dont le sens moral semble le plus émoussé, et qui, dans leur conduite, ne paraissent être guidés que par l'impulsion des appétits ou par le plus inonstrueux égoïsme, se rattachent, au moins confusément, à certaines maximes, qui leur servent, sinon de justification, au moins d'excuse.

“ Tout être humain porte donc, au moins d'une manière vague, au fond de sa nature, le principe de la distinction du bien et du mal ; c'est la notion essentielle, fondamentale, irrésistible. C'est par là qu'en face de toutes les divergences, de toutes les oppositions, on finit toujours par avoir prise sur les intelligences.

“ Mais cette loi impérienne et universelle du devoir, quelle en est la formule ? Où s'en trouve la source ? Qu'est-ce qui en fournira la sanction ? — Autant de questions capitales, que l'éminent conférencier de Notre-Dame se déclare prêt à traiter, avec sa haute compétence.

“ Dès la seconde conférence, Mgr d'Hulst a fait toucher du doigt le nœud principal de la question. Il a montré que la morale se rattache, par un lien étroit et nécessaire, à la conviction philosophique ou à la foi religieuse. Le bien n'est qu'une face de l'être. La notion du devoir dépend donc de la conception rationnelle. Si vous avez une bonne philosophie, vous aurez une bonne morale. Si votre philosophie est mauvaise, votre morale sera boiteuse ou nulle.

“ Par une funeste interversion des rôles, la fausse doctrine de Kant a pénétré les intelligences, on n'admet plus que la relativité de toute connaissance : c'est la destruction de la philosophie, la négation même de la vérité, le suicide de la raison. Pour avoir trop présumé d'elle-même, la raison s'est perdue dans le vide : elle ne se retrouvera qu'en reconnaissant ses limites naturelles, et en proclamant la souveraineté de la vérité une fois aperçue.”

* * *

M. Deruaz, curé de Lausanne, nommé, par bref de Sa Sainteté, évêque de Lausanne, et de Genève, est arrivé à Rome, où il a été accueilli par S. Em. le cardinal Mermillod. Après quelques jours de retraite, le nouvel évêque recevra la consécration épiscopale des mains de son prédécesseur, par une délégation spéciale du Saint Père, touchant hommage rendu au cardinal Mermillo, qui n'a pas hésité devant une démission, pour faciliter la réconciliation de Genève avec son évêque, qui est aujourd'hui Mgr Deruaz.

LES PSAUMES DU BREVIAIRE

PSAUME XXI.—*DEUS, DEUS MEUS*

(Fin.)

APPLICATION LITURGIQUE.—1° Le psaume XXI a été intentionnellement placé à l'office ferial de prime, le vendredi, jour de la semaine spécialement consacré au souvenir de la Passion. L'application est littérale. Il a le même sens à quelques fêtes de Notre-Seigneur. L'Eglise fait entendre la plainte de Jésus délaissé sur la croix à cause des péchés dont il s'était chargé ; elle aime à décrire son cruel martyre. Le partage des vêtements et le sort jeté sur la robe sont signalés dans les antiennes du Vendredi-saint et de la Commémoration de la Passion, le perçement des pieds et des mains et la dislocation de tous les membres, dans celle de la fête des Cinq Plaies. L'Eglise n'oublie pas la promesse de son chef et en faisant réciter ce psaume, elle accomplit la dernière partie de la prophétie, elle réalise la publique, universelle et éternelle reconnaissance du Messie pour les glorieuses conséquences de ses souffrances et de sa mort. La louange du Seigneur, qui est enfin venu au secours de son Christ et lui a assuré la victoire, retentit au milieu des grandes assemblées chrétiennes. Le sacrifice eucharistique s'unit au sacrifice des lèvres ; les pauvres et les riches participent à la victime immolée ; tous sont rassasiés, tous en reçoivent la vie. Nous, gentils convertis et devenus la vraie postérité de Jacob, écoutons la pressante exhortation du Messie, unissons nos louanges aux siennes, nos actions de grâces à ses actions de grâces et adorons le Seigneur qui règne sur nous. Les générations qui nous ont précédés ont redit, avant de passer, les merveilles accomplies pour notre salut ; avant de disparaître, répétons-les au peuple qui va naître, afin que par Jésus-Christ et avec lui dans un concert sans fin Dieu soit remercié des bienfaits par lui répandus au nom du divin patient de la croix.

Du dimanche de la Passion au Jeudi-saint, plusieurs versets et répons de Matines et des petites heures sont extraits du psaume XXI. L'Eglise se plaît à répéter les accents par lesquels le Sauveur sur la croix réclamait sa délivrance. La prière du Messie n'est pas uniquement un écho du passé, elle a son objet propre dans le présent. Par la bouche des prêtres, Jésus demande d'être tiré en la personne des chrétiens des mains de ses cruels ennemis. Réclamons avec lui notre propre salut et celui de nos ouailles.

2° Debout au pied de la croix, Marie souffrait du délaissement de son Fils et de ses tourments. Chaque insulte des ennemis de Jésus l'atteignait elle-même ; chaque coup dont ils le frappaient

avait son douloureux retentissement dans son âme. Elle n'était pas un témoin impassible des souffrances de son Fils, son cœur maternel se fondait d'angoisse (antienne de la Fête des Sept-Douleurs). Cependant dans l'espoir de la résurrection et du triomphe, elle unissait sa voix à l'action de grâces de Jésus et célébrait avec lui les heureux fruits de la passion : la conversion du monde entier, la vertu du sacrifice eucharistique et la perpétuelle louange de Dieu dans l'Eglise.

PSAUME XXII.—*DOMINUS REGIT ME*

David, après la translation de l'arche et dans un âge déjà avancé, puisqu'il semble avoir expérimenté longuement la bonté de Seigneur, célèbre la protection dont Dieu l'a entouré. Dans une gracieuse idylle empruntée à la vie pastorale, sous la douce et riante image d'un troupeau conduit par un berger fidèle, il décrit le bonheur et la paix dont il a joui sous la garde de Dieu (1-4). Soudain, le ton du cantique s'élève, et employant une autre image, également familière aux Hébreux, celle d'un abondant festin, le poète chante encore la bienfaisance du Seigneur et émet le vœu que ces grands biens soient pour lui permanents (5 et 6).

PARAPHRASE.—¹ Le Seigneur me conduit comme un berger mène ses brebis et rien ne me manquera. Le texte hébreu est plus énergique : Jéhovah est mon pasteur et je ne manque de rien. ² C'est dans de bons pâturages qu'il m'a établi ; c'est auprès des eaux rafraîchissantes qu'il m'a mené. ³ Il m'a ramené et a restauré mon âme. Il m'a conduit par les sentiers de la justice, par les bons chemins, pour la gloire de son nom. ⁴ Aussi quand même je marcherais au milieu de l'ombre de la mort, dans une ombre aussi épaisse que celle du tombeau, je ne craindrais aucun mal, car vous êtes avec moi. Votre houlette et votre bâton, en me protégeant, ont fait ma consolation et me rassure contre tout péril.

⁵ Vous avez dressé devant moi une table, en face de ceux qui me persécutent. Avant le festin, vous avez oint ma tête d'huile parfumée, et la coupe enivrante que vous m'avez versée. qu'elle est magnifique ! Suivant l'hébreu : Ma coupe déborde. ⁶ Mais que votre miséricorde m'accompagne tous les jours de ma vie et que j'habite dans la maison du Seigneur pour de longs jours, que je sois longtemps encore le familier de Dieu et l'objet de ses faveurs.

APPLICATION LITURGIQUE.—¹ L'Eglise applique ce psaume à Notre-Seigneur à deux titres différents. N'est-il pas, comme homme, une des ouailles du pasteur suprême ? Comme Dieu, n'est-il pas pour nous le bon pasteur ?

Durant sa vie mortelle et tandis qu'il accomplissait l'œuvre de notre rédemption, le Sauveur a été lui-même l'objet des faveurs divines. Son Père le protégeait, veillait sur lui. Aussi au milieu de l'ombre de la mort, Jésus n'eut rien à redouter ; Dieu était avec lui. En face de ceux qui le faisaient mourir, son protecteur et son guide a oint d'huile sa tête et l'a couronné roi des âmes qu'il rachetait par son sang : *Adversus eos qui tribulant me, impinguasti i*

oleo caput meum (antienne de la sainte couronne d'épines). La couronne d'ignominie dont ses persécuteurs l'avait couvert, est devenue sa couronne royale.

A la fête du Précieux-Sang, ce psaume a la même signification. Parce que Jésus versait son sang pour cimenter l'éternelle alliance de Dieu avec les hommes, le Dieu de la paix l'a protégé, l'a tiré d'entre les morts et l'a constitué pasteur d'un grand troupeau.

C'est à ce titre que le psaume est appliqué à Notre-Seigneur avec une nouvelle signification. Lui-même s'est présenté sous l'image du bon pasteur (Jean, x, 11). N'a-t-il pas conduit ses brebis dans de gras pâturages et auprès des sources d'eau fraîche, pour qu'elles ne manquent de rien ? En les retremplant dans le bain salutaire du baptême, il les a abreuvées de l'eau qui désaltère pour la vie éternelle. N'a-t-il pas couru à la poursuite de celles qui s'étaient égarées hors du divin bercail ? Ne les a-t-il pas ramenées dans le sentier du devoir pour la gloire de son nom ? (I Pierre, II, 25). Dès lors, elles peuvent vivre heureuses et tranquilles, à l'abri de tout danger, sous sa houlette pastorale. Le bon pasteur aime ses brebis et ne veut pas qu'une seule d'elles périsse (Matth., 14); il veille et ne dort point, le gardien d'Israël (Ps. cxx, 4). Sa houlette et son bâton peuvent les rassurer ; de l'une, il les dirige, les corrige au besoin et les maintient dans l'étroit sentier du bien ; de l'autre, il repousse les bêtes féroces qui attaquent le troupeau,

Mais de tous les bienfaits dont le divin pasteur a comblé ses ouailles, il n'en est point de plus délicieux que le banquet eucharistique. En dressant sa table en face de leurs ennemis, il donne à ses convives une marque spéciale de sa protection et de son amour. Avant de leur offrir son propre corps en nourriture, il oint d'huile leur tête, symbolisant par cette onction les effets de l'Eucharistie dans leur âme. Huile bienfaisante, sa chair guérit les blessures, adoucit les plaies, fortifie l'âme pour la lutte et rend les athlètes de la foi inaccessibles aux prises de leurs adversaires. Bientôt circule la coupe du banquet. Elle déborde, car l'hôte est généreux. Son contenu est brillant et enivrant. Dans l'Eucharistie, le vin est de choix, c'est le sang d'un Dieu ; il produit dans l'âme une ivresse céleste. Cette ivresse n'est pas d'une heure, elle est durable ; l'abondance des biens que procure la divine liqueur n'empêche pas leur continuité ; l'âme fidèle n'en sera plus privée et désormais la miséricorde du Seigneur l'accompagnera tous les jours de sa vie. Le pasteur ne délaisse pas son troupeau, il le conduit jusqu'à la céleste Jérusalem, et l'âme nourrie de la sainte Eucharistie habitera pour de longs jours dans la maison du Seigneur. C'est le dernier et le plus précieux fruit que produit le vrai pain de la vie éternelle, le froment des élus, le gage de la gloire future.

On comprend dès lors l'emploi de ce psaume au second nocturne de la Fête-Dieu et de l'office votif du Saint-Sacrement, aussi bien qu'à l'office fériale de prime, le jeudi, jour consacré spécialement à honorer la sainte Eucharistie.

2° A l'office des défunts, l'âme fidèle, parvenue dans la vallée de

l'ombre de la mort, y marche sans crainte. Libre déjà des liens de la mortalité, mais non entièrement affranchie peut-être de ceux du péché, elle ne redoute pas de comparaître au tribunal de son juge. N'a-t-il pas été pour elle jusqu'alors le bon pasteur ? Il ne saurait l'abandonner à une heure où elle sent plus que jamais la nécessité de sa miséricorde. Au souvenir des grâces qu'elle en a reçues durant la vie, munie du viatique qui est lui-même, elle est remplie de confiance. La grâce et la miséricorde du Seigneur l'accompagneront. elle l'espère. Dieu lui-même l'établira dans de gras pâturages (antienne empruntée au v. 2), auprès des eaux rafraîchissantes, l'introduira au festin des noces de l'Agneau (Apoc., xix, 9), dans sa maison pour l'éternité.

(à suivre)

E. MANGENOT,

Professeur d'Écriture Sainte.

Notre pain quotidien, c'est-à-dire le T. S.

Sacrement de l'autel, ouvrage écrit en espagnol, par le Vén. Père Jean Falconi de l'ordre de N.-D. de la Merci traduit et annoté, par le R. P. Eugène Couet, de la congrégation de T. S. Sacrement. 1 vol. in-12. Prix : 75 cts

“ Les chrétiens de l'antiquité communiaient dans leurs maisons et de leurs propres mains pendant les persécutions, plutôt que de ne communier pas tous les jours.

“ Ces derniers temps ne sont pas moins périlleux. La persécution est d'autant plus dangereuse qu'elle est déguisée sous une apparence de paix, et que le tentateur nous séduit par le venin de l'orgueil et de la mollesse. L'impiété raffinée, l'illusion flatteuse, l'hypocrisie qui gagne comme la gangrène, sont plus redoutables que les glaives et les tourments. Jamais la *remède quotidien* ne fut si nécessaire... Communiez donc comme les Apôtres ont fait communier les premiers fidèles, et comme les Pères ont fait communier les chrétiens des siècles suivants. Mangez le pain quotidien, afin que, vivant de Jésus-Christ, vous viviez pour lui.”

Telle est la conclusion de la belle lettre écrite par Fénelon à un homme du monde sur la fréquente communion. C'est dans le but de faire mieux comprendre cette consolante doctrine et avec le désir de la propager que nous avons entrepris la publication de *Notre pain quotidien*. Nous croyons que, suivant le mot de Mgr de Ségur, “ maintenant plus que jamais il nous faut des saints, et que la communion seule fait les saints.” Puisse l'ouvrage du P. Falconi contribuer à accentuer le mouvement si bien commencé par l'opuscule sur *la Très Sainte Communion* ! Notre but, comme celui de l'aimable apôtre de la piété chrétienne au XIXe siècle,

n'est pas d'éclairer les incrédules, mais de fortifier dans la piété et dans la confiance, les chrétiens qui pratiquent déjà, de leur élargir le cœur en leur faisant mieux comprendre ce Sacrement ineffable, qui est tout amour; c'est d'aider les bons prêtres dans leurs efforts pour ressusciter l'esprit de piété et ramener, s'il se peut, l'antique ferveur par l'usage fréquent de la communion, qui a sanctifié les premiers fidèles.

Ce livre peut être considéré comme le commentaire de la demande du *Pater noster*: "Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien." Nous rapportons dans l'Appendice une longue suite de textes que nous avons recueillis dans les écrits des Pères, des Docteurs et des Saints; ils justifient pleinement le titre donné par l'auteur à son ouvrage et ils font voir que Falconi n'exagère pas en exhortant les fidèles à la communion fréquente et même quotidienne. Si l'enseignement des siècles est que chaque jour nous demandons l'Eucharistie en demandant pour *aujourd'hui notre pain quotidien, panem nostrum quotidianum da nobis hodie*, soyons logiques et poussons les âmes à se nourrir souvent, et même tous les jours, de cet aliment de vie qui est le Très Saint Sacrement de de l'autel.

Toutefois, pour prévenir toute difficulté et éviter toute confusion, il importe de bien préciser, dès l'abord, la portée de l'ouvrage que nous traduisons. Nous ne pouvons mieux le faire qu'en résumant brièvement la question de la communion fréquente. On verra ainsi du premier coup quels sont les points traités par Falconi, quels sont ceux qu'il suppose, et l'ouvrage du vénérable religieux ne donnera lieu à aucune équivoque.

L'esprit de la sainte Eglise est éminemment favorable à la pratique de la communion fréquente et même quotidienne. — Mais, quelque avantageuse que puisse être la pratique de la communion fréquente, elle n'impose pourtant aucune sorte d'obligation aux fidèles. — En tout cas, c'est au confesseur qu'il appartient de régler la conduite de son pénitent par rapport à la communion plus ou moins fréquente: aussi Falconi ne prétend nullement tracer des règles pour indiquer aux fidèles *eux-mêmes* quelle doit être la fréquence de leurs communions. En semblable matière, le directeur seul est juge compétent, et toujours il faut s'en remettre à son avis: c'est à lui de fixer le nombre des communions de ses pénitents en raison de leurs besoins, de leurs dispositions, du degré de perfection auquel Dieu les appelle, et autres considérations de ce genre.

Les dispositions requises de nécessité pour la fréquente communion ne sont pas différentes de celles que requiert une communion ordinaire. — La seule disposition requise de rigueur et de nécessité pour la communion, c'est l'état de grâce avec la volonté sincère d'éviter le péché et de servir Dieu fidèlement.

Voilà LA THÈSE, telle que Falconi l'a puisée dans l'enseignement de l'Eglise, dans les écrits des Docteurs et des Saints, telle qu'il la défend dans tout son ouvrage: qu'y peut-on trouver à redire? Tous les théologiens sont d'accord sur ce point.

Quant à LA PRATIQUE, nous ne prétendons pas que le confesseur *doive* toujours se contenter de l'état de grâce pour admettre son pénitent à la fréquente communion. Nous savons, aussi bien que personne, que le confesseur doit, dans l'intérêt même du pénitent, s'efforcer d'obtenir des dispositions plus parfaites de ferveur et de dévotion. Mais est-il tenu de les exiger *toujours*? Ne peut-il jamais se départir de cette rigueur? Nous pensons que le confesseur jouit ici d'une grande latitude.

Il est important de bien préciser que dans tout son ouvrage Falconi se place à ce point de vue des dispositions *strictement* requises pour la communion fréquente. Ça et là, en passant, il indique d'un mot qu'il est désirable de rencontrer dans le communiant des dispositions plus parfaites. Mais son but n'est pas de discuter et de formuler des règles sur ce qui est de *convenance*; il veut faire bien ressortir ce qui est de *précepte* et ne s'arrête guère à ce qui est de *conseil*. Au confesseur prudent dont il faut, Falconi le remarque expressément, suivre toujours l'avis, au confesseur prudent de voir ce qu'il peut exiger de son pénitent en outre de la disposition strictement requise: l'état de grâce avec la volonté sincère d'éviter le péché et de servir Dieu fidèlement.

Du reste, les dispositions que la *convenance* demande pour la fréquente communion ne sont pas difficiles à atteindre. Elles ne dépassent pas la portée du plus humble vulgaire. — Car l'honneur du sacrement est sauf lorsqu'il est reçu par une âme sincèrement désireuse d'y puiser une augmentation de grâce et de vertu. Ceci exclut évidemment le cas du fidèle amené à la table sainte par la routine, le respect humain ou la vanité. — Mais ni le péché véniel, ni même une certaine habitude du péché véniel ne sont incompatibles avec la communion fréquente. Evidemment il ne s'agit pas ici d'une affection délibérée, voulue, pleinement consentie; nous la tolérerions avec peine chez le fidèle qui communique à Pâques. Qu'est-ce qu'un chrétien, un enfant de Dieu, "qui, *de propos délibéré*, commet et aime le péché véniel?" (Mgr de Ségur.) Il s'agit de l'affection au péché véniel dont parle saint François de Sales, en désignant ces "pénitents qui sortent en effet du péché, et n'en quittent pas pourtant l'affection; c'est-à-dire ils se proposent de ne plus pécher, mais c'est avec un certain contre-cœur qu'ils ont de se priver et abstenir des malheureuses délectations du péché." Evidemment il n'y a là aucune faute proprement dite: il n'y a qu'un tempérament à fortifier; et c'est justement pour obtenir ce précieux résultat que l'on recourt à la communion.

Aussi la plupart des règles que les modernes ont voulu imposer au confesseur par rapport à la fréquente communion, sont entachées d'exagération et manquent de justesse. Leur premier et grand tort est d'avoir voulu décider et régler ce que l'Église, qui est la sagesse même, n'a jamais voulu fixer. Le dernier mot du décret d'Innocent XI, en 1679, c'est qu'il faut laisser la question tout entière à l'appréciation des confesseurs; il intime aux évêques la défense formelle de faire aucun règlement relatif à la fréquente communion. N'est-ce pas là montrer bien clairement

que l'Eglise n'aime pas à voir régler par d'autres ce qu'elle n'a pas voulu régler elle-même ?

La lecture de "NOTRE PAIN QUOTIDIEN" provoquera peut-être chez plusieurs des exclamations d'étonnement, des objections et des questions effrayées. Qu'il nous suffise de dire à la suite de quel maître nous voulons marcher en rééditant le livre de Falconi. Nous avons souvent entendu faire son éloge à Rome dans les cours publics, Pie IX l'appelait un prêtre *spectatae doctrinae et virtutis*, et son principal ouvrage, fort estimé en Italie où il s'est concilié les suffrages de théologiens éminents, a eu six éditions dans une dizaine d'années. Nous voulons parler de Joseph Frassinetti, prieur de Sainte-Sabine, à Gênes, et de son *Abrégé de la Théologie morale de saint Alphonse de Liguori*. Il consacre à la question de la Communion quotidienne une dissertation qui ne compte pas moins de 50 pages; et dans cette dissertation où abondent, avec des aperçus lumineux et des raisonnements inattaquables, les conseils pratiques marqués au coin de la plus haute sagesse, nous avons retrouvé avec bonheur les principaux arguments de Falconi. Voici comment il répond à ceux que pourrait étonner sa manière de voir :

"Ainsi donc, dira-t-on peut-être, vous voulez engager tous les chrétiens à communier tous les jours, à l'exemple de fidèles de la primitive Eglise, pourvu que leur conscience ne leur reproche pas de péché mortel ? — Ce n'est pas là ce que je veux : je laisse aux directeurs spirituels le soin de juger ce qui convient dans les cas particuliers conformément au décret d'Innocent XI indiqué plus haut. Je voudrais seulement qu'on ne montrât le dommage qui pourrait résulter de la communion quotidienne pour les chrétiens qui vivent habituellement dans la grâce de Dieu. Je vois l'avantage qu'ils en retireraient et je ne vois point le préjudice; ou tout au moins je ne vois pas d'inconvénient qui mérite considération en présence de cet avantage."

"Mais vous ne voyez donc pas ce que voient communément les maîtres de la vie spirituelle, à savoir, le manque de respect envers le Très Saint Sacrement, où risquent fort de tomber les chrétiens peu fervents, si vous leur permettez la communion quotidienne ? — Je réponds que nous ne trouvons aucune trace de cette crainte chez les anciens Pères, qui étaient incontestablement d'excellents maîtres de spiritualité. Ecrivant à une époque où la communion quotidienne était en usage, ils auraient dû traiter d'une façon toute spéciale ce sujet si éminemment pratique et protester contre un abus qui, selon toute apparence, devait se présenter tous les jours. Et pourtant, rien de semblable : aucun Père, je le répète, ne requiert pour la communion quotidienne d'autre condition que l'état de grâce : ils ne craignent qu'une chose chez ceux qui communient, le péché mortel. Je remarque, en outre, que de nos jours on n'est pas touché de cette crainte à l'égard des prêtres peu fervents; sans rien exiger d'autre de leur part que l'état de grâce, on leur laisse célébrer quotidiennement le saint Sacrifice de la Messe comme autrefois on laissait les chrétiens

communier tous les jours.....Je crois donc pouvoir inférer de tout ceci que le mal que je ne parviens pas à voir a échappé pareillement à tous les directeurs spirituels des temps anciens sans distinction ; et qu'il échappe même aux directeurs spirituels des temps postérieurs et à ceux d'aujourd'hui, relativement aux prêtres. C'est pourquoi je déclare nettement ne pouvoir me résigner à être appelé homme à courte vue, pour ne pas voir ce que n'ont pas vu des maîtres aussi éclairés que l'étaient les saints Pères, et ce que ne voient pas aujourd'hui, relativement aux prêtres, ceux-là même qui s'étonnent de mon aveuglement au sujet des laïques."

" Mon but, observe encore Frassinetti, n'est point d'exhorter les confesseurs à permettre ou à conseiller indistinctement la communion quotidienne à tous les chrétiens qui vivent en état de grâce. Ils la permettront ou ils la conseilleront selon les lumières que Dieu leur accordera. Ce que j'ai en vue, c'est de leur faire entendre que les doctrines qui ont prévalu chez beaucoup de maîtres de la vie spirituelle, doivent être modifiées. Depuis trois siècles environ on est allé criant : *Restreignez restreignez* ; c'est maintenant le temps de crier : *Élargissez, élargissez*. Les autorités qui me conduisent à cette conclusion sont claires et irréfragables. Ayant de mon côté la pratique de l'Eglise ancienne, toute la phalange des saints Pères, saint Thomas d'Aquin, la doctrine du concile de Trente et du catéchisme romain, je ne crains pas qu'on m'oppose des autorités d'un plus grand poids ou même d'un poids égal. Je répéterai donc courageusement : *Élargissez, élargissez* ; permettez à un plus grand nombre de fidèles de s'approcher plus souvent de la Table eucharistique ; invitez-les, encouragez-les, faites-leur une sainte violence, afin qu'ils prennent part au grand banquet que Jésus-Christ tient journellement préparé dans son Eglise : *Compellite intrare, compellite intrare*."

A ces lignes de Frassinetti, écho de la longue expérience que lui donnèrent ses trente-huit années de ministère pastoral, nous voulons encore joindre un avis fort pratique qui peut aussi bien s'appliquer à l'écrivain qu'au prédicateur. " Il faut, en règle ordinaire, que les prédicateurs exhortent à la fréquente communion. Le peuple étant plus porté à ne pas communier fréquemment qu'à l'excès contraire, l'Eglise a dû faire un commandement formel pour obliger les fidèles à communier une fois l'an. Si l'on parlait contre la communion fréquente, la plupart prétexteraient le respect afin d'excuser leur propre négligence. Une autre raison est que la rareté de la communion engendre des inconvenients bien plus grands que ne le fait la communion fréquente, qui n'est demandée que par les gens pieux et timorés. L'Eucharistie étant une nourriture dont la douceur n'est pas sentie par la chair, toutes les prédications que l'on peut faire pour la fréquente communion n'ont d'effet que sur un petit nombre de personnes. Les théologiens enseignent qu'un prédicateur pécherait grièvement s'il dissuadait généralement de la communion fréquente ou quotidienne ; il détournerait les fidèles d'une chose plus parfaite en soi."

Puisse cet ouvrage être agréable au Cœur très aimant de Jésus !

Il a déclaré sa "soif ardente d'être aimé et honoré des hommes dans le Saint Sacrement : " et très certainement l'amour, l'honneur qu'il réclame avant tout, c'est que les âmes, rachetées par lui et pour lesquelles il veut rester sur la terre, viennent s'unir à lui. Convier l's fidèles à la Table sainte c'est donc se faire l'écho des plus brûlants désirs du Sacré-Cœur.

Peut-être quelque prêtre, en lisant ces pages, comprendra mieux cette douce vérité : qu'il est le dispensateur des mystères de Dieu, de l'Eucharistie surtout, mais qu'il n'en est pas le maître absolu et ne peut s'en montrer avare comme d'un bien qui lui appartiendrait en propre. Peut-être quelque fidèle y puisera une plus grande confiance, un plus vif désir de s'unir fréquemment dans la sainte communion au Dieu qui fait ses délices d'habiter parmi nous. C'est la bénédiction que nous demandons humblement à Notre-Seigneur, par l'intercession de celui qui fut son Père nourricier et qui maintenant encore prépare et garde à ses enfants le vrai Pain quotidien, le Pain de la vie éternelle.

De notre Maison d'Adoration de Bruxelles,
fête de saint Joseph 1889.

APERÇU SUR LA VIE DU V. P. JEAN FALCONI.

Le P. Jean Falconi naquit en 1596 à Finana, au diocèse de Cadix. Dès ses premières années on put prévoir quelle serait son éminente sainteté ; aussi son confesseur, un Père de la Compagnie de Jésus, le fit-il communier à six ans, tant l'intelligence de Jean s'était développée avec sa ferveur.

Agé de quinze ans, il demanda l'habit de Notre-Dame de la Merci au couvent de Madrid où il fit profession le 14 avril 1612.

Professeur de théologie au couvent de Ségovie puis à l'illustre collège de la Conception de Alcalá, il se fit toujours remarquer par sa pratique assidue de l'oraison autant que par son amour pour l'étude. Ainsi, bien qu'il en eût été exempté, il ne s'abstint jamais d'assister à l'office choral comme le plus humble novice. Il ne dormait que trois heures ; tout le reste de la nuit se passait en d'amoureux colloques avec Notre-Seigneur ; il y puisait la solution des difficultés qu'il n'avait pu élucider dans le travail, ne perdant jamais de vue Jésus crucifié, à l'exemple de son grand maître saint Thomas.

Ses mérites le firent envoyer au couvent de Madrid où il exerça le saint ministère avec des fruits merveilleux. Il fut honoré du don de prophétie et du don des miracles, et les actes du procès de béatification présentés à Rome signalent un grand nombre de faits extraordinaires. Après une vie où ne lui furent épargnés ni les maladies les plus cruelles ni les assauts les plus terribles du démon, il mourut le dernier jour de mai 1638.

L'éclat de ses vertus et de nombreuses faveurs dues à son intercession déterminèrent ses Supérieurs à faire introduire sa cause à Rome, et depuis lors il porte le nom de Vénérable.

Nous avons puisé ces détails dans un abrégé de la Vie du vénérable Jean Falconi écrit par P. Pierre Arriola, religieux de son

Ordre. Il se trouve en tête des *Œuvres spirituelles* du Vénérable, imprimées à Madrid en 1780 et corrigées par le Rme Joseph Sanchis, Maître général de l'Ordre de Notre-Dame de la Merci. Nous avons suivi cette édition pour traduire "*Notre Pain quotidien*."

Cet ouvrage fut imprimé à Madrid en 1656 avec la permission de l'Ordinaire et l'approbation des Supérieurs de l'Ordre. Il fut traduit en français et publié en 1662. C'est "jouxte la copie imprimée à Rennes" que fut faite en 1685 l'édition de Liège, dont les nombreuses inexactitudes et le style incorrect nous déterminèrent il y a quelques années à entreprendre une nouvelle traduction, que la Revue mensuelle *Le Très Saint Sacrement* a publiée en grande partie. Nous donnons plus loin les approbations des théologiens députés à l'examen de l'édition de 1656 et de la traduction de 1662. Elles disent assez que "*Notre Pain quotidien*" de Falconi, bien loin d'avoir jamais été censuré, est d'une doctrine parfaitement sûre, et elles contiennent un trop bel éloge de l'auteur et de son livre pour que nous les passions sous silence.

APPROBATIONS DES PREMIERES EDITIONS.

Approbation du T. R. P. Blaise de Mendoza, Provincial de la province de Castille, de l'Ordre de Notre-Dame de la Merci.

Par l'ordre et commission de M. le Vicaire général de cette ville de Madrid, j'ai lu un livre intitulé "*Notre Pain quotidien*." Son auteur, le vénérable serviteur de Dieu Jean Falconi, professeur de théologie et religieux de mon Ordre, s'efforce de persuader dans cet ouvrage aux fidèles de recevoir tous les jours la communion sacramentelle.

L'auteur, dont le zèle était très ardent, n'a pu mettre son œuvre au jour, car Dieu l'a appelé de bonne heure, pour lui faire part de son repos éternel. Il mourut à l'âge de quarante-deux ans, mais on peut dire en vérité qu'en si peu de temps il avait parcouru de longs siècles de vertu. Quant à moi, ayant lu d'abord ce traité en qualité de disciple, l'ayant présentement examiné avec la rigueur d'un juge, je n'y ai rien trouvé qui répugne à la foi ou aux bonnes mœurs. Quand la malice et l'ignorance apporteraient toute leur attention pour y trouver quelque chose à mordre, certainement elles n'y pourraient pas réussir : parce que l'auteur, pour parvenir à son but, n'allègue point de son fonds ni autorité, ni raison, ni doctrine quelconque : *Doctrina mea non est mea, sed eius qui misit me*. Tout ce qu'il met en avant est tiré de l'Écriture, des Conciles, des Saints Pères et des Docteurs ; c'est une preuve évidente qu'il a établi la hauteur de sa science dans la profondeur de son humilité. C'est pourquoi je juge que ce qui est traité dans ce livre causera un très grand avantage à tous les fidèles. C'est mon sentiment que j'écris en ce couvent de l'Ordre de Notre-Dame de la Merci à Madrid, le 24 février 1656.

FRÈRE BLAISE DE MENDOZA, Provincial.

Nous soussigné, Gilles de Gain, docteur en théologie de la Faculté de Paris et maison de Sorbonne, protonotaire du Saint-Siège apostolique, chancelier, chanoine et official de Rennes, certifie avoir lu un livre intitulé "*Notre Pain quotidien*" composé par le R. P. Jean Falconi, de l'Ordre de la Merci, traduit de la langue espagnole en français, lequel nous avons trouvé conforme à la créance de l'Église catholique, apostolique et romaine, duquel les âmes pieuses peuvent recueillir beaucoup de fruit pour s'avancer et être quelque jour confirmés dans l'état de la grâce. En cette considération nous jugeons le dit œuvre très digne d'être mis en lumière et communiqué au public.

GILLES DE GAIN.

A Rennes, le 23 juin 1662.

J'ay leu le livre du R. P. Falconi de l'Ordre de la Mercy, lequel a pour titre "*Notre Pain quotidien*," qui a été traduit de la langue espagnole en la françoise. Cet auteur sçavant et pieux donne des marques de ces deux qualités dans ce petit ouvrage, auquel je n'ay rien trouvé qui soit contraire à la foy et aux bonnes mœurs. Pluôt à Dieu que quelques-uns qui sçavent peu et qui se fient trop à leur esprit médiocre et à une grande lecture des anciens auteurs qu'ils n'ont pas bien entendus, pesant bien ce que contient ce présent livre, devinssent intelligens et sages, et qu'ils pourveussent aux choses qui leur arriveront à la fin !

Donné à Paris, dans le grand couvent des religieux de Saint-François, le dernier jour de mars 1662.

Fr. JEAN PONCE, de l'Ordre des Mineurs, *Lecteur jubilé*.

Nous, Docteurs en théologie, ayant par ordre de notre très-révérend Père Provincial attentivement lu ce livre intitulé "*Notre Pain quotidien*," qui n'est autre que le Très-Saint Sacrement de l'Autel, composé par le Vénéérable Serviteur de Dieu, le Père Jean Falconi, Professeur en théologie, et Religieux de notre Dame de la Mercy, Rédemption des Captifs; déclarons que n'ayant jamais trouvé en aucune part, cette viande celeste mieux digérée. Il semble que Dieu vueille faire aujourd'huy ce Présent à l'Eglise dans sa pressante nécessité.

La Sainteté que l'Autheur de cet Ouvrage a acquise dans la pratique de cette Doctrine qu'il enseigne, est une assez bonne caution de sa solidité, et s'il a été jugé capable dès l'âge de six ans de recevoir le Sacré Corps du Fils de Dieu, l'on peut croire que ç'a été par une dispensation toute divine, et que Dieu l'a voulu rendre grand Maître en cette matière, et luy donner du temps pour pouvoir pénétrer la longueur, la largeur, la hauteur et la profondeur de ses abîmes, afin que personne n'eut crainte de marcher sur ses pas, que les spirituels trouvasent dans ses lumières les moyens de traiter familièrement avec Dieu sans perdre le respect, que le commun des fidèles y aprit à y bien marier le temps avec l'éternité, c'est à dire le commerce du siècle avec celuy de l'Autel, et enfin que chacun y rencontrât le chemin facile et racourcy pour arriver promptement au comble de la perfection chrétienne, qui est d'être uny avec Dieu par Jesus-Christ. Par ses raisons et plusieurs autres que la lecture de cet ouvrage découvrira; Nous estimons que de le mettre sous la presse, ce sera offrir au public un riche trésor, luy rendre charitablement la main sur le pas, qui luy paraît aujourd'huy le plus glissant du Christianisme, et l'empêcher heureusement de faire dans cet Ocean d'amour, d'autre naufrage que celuy qui mène glorieusement au port.

Fait dans notre Couvent de la Mercy, de Paris, Redemption des Captifs ce 3 novembre 1660.

Fr. MICHEL ARVAY, *ex-provincial*.

Frère S. Roux, *ex-provincial*.

Permission du R. P. Provincial de l'Ordre de la Mercy Redemption des Captifs.

Nous, Frère Raymond Allard, Docteur en théologie et Provincial de notre Dame de la Mercy en France: veu l'Approbation de deux Docteurs de notre Province, par nous deputez pour lire le livre intitulé "*Notre Pain quotidien*," de feu le R. P. Jean Falconi, Professeur en théologie et Religieux de notre Ordre, et l'estime particulière que nous avons ouy toujours faire de la Sainteté et Doctrine du susdit R. P. Falconi, dont les ossemens se rûveront en Espagne comme ceux d'un Saint. Nous permettons par ces présentes l'impression du Livre susdit, à condition que les choses communément requises soient exécutées.

En foy de quoy nous avons signés les présentes ce 15 de novembre 1660.

Permission de l'Ordinaire.

Attendu que le livre intitulé: "*Le Pain quotidien*" des âmes a été lu et examiné par notre Ordre, et qu'il ne contient rien de contraire à notre sainte foy ni aux bonnes mœurs, nous permettons par ces présentes qu'il soit imprimé.

JEAN RIBERRA MUNOZ, *notaire*.

Le docteur PARGA, par Mandement.

Donné à Madrid, le 26 février 1656.

PARTIE LEGALE

MARGUILLIERS

QUESTION.—Je lis dans un auteur canadien que les Fabriques ont, *de droit*, une hypothèque sur les biens des marguilliers comptables, sous l'empire de nos lois hypothécaires.

Cette hypothèque légale existe-t-elle réellement ?

Un Curé.

RÉPONSE.—Non. Si les Fabriques veulent assurer le paiement de leurs réclamations, elles doivent se faire donner une hypothèque spéciale pour un montant déterminé. Elles ne peuvent cependant pas forcer les marguilliers à leur donner une telle hypothèque.

SEIGNEURIES

QUESTION.—Quelle est l'origine de la maxime "*Nulla terre sans Seigneur*" et quelle était sa signification ?

Un étudiant.

RÉPONSE.—C'est une maxime du droit féodal de la France.

Cette maxime n'était pas applicable dans les coutumes *allodiales*. Dans ces coutumes toutes les terres étaient censées tenues en *franc alleu*, c'est-à-dire libres de cens et rentes et autres droits féodaux. C'était au seigneur à prouver qu'elles devaient le cens etc.

Dans les autres coutumes, au contraire, c'est-à-dire dans les coutumes *non allodiales*, la maxime *nulla terre sans seigneur* était la règle. Dans ces coutumes toutes les terres étaient censées soumises aux droits seigneuriaux ; et le propriétaire qui prétendait que sa terre en était exempte devait produire le titre constatant sa libération. (1)

SUCCESSION

QUESTION.—Je suis chargé du règlement de la succession de R. G..... décédé sans postérité et *ab intestat*. Il laisse pour héritiers son père et cinq frères et sœurs. Parmi les biens de la succession il y a une créance de mille piastres, balance du prix d'une terre vendue par R. G. Cette terre lui avait été donnée par son père.

A qui appartient cette créance ; doit-elle être partagée entre tous les héritiers d'après les dispositions des articles 626, 627 et 631 du Code Civil ou le père y a-t-il un droit exclusif ?

N. M...

RÉPONSE.—Les frères et sœurs de R. G. n'ont aucun droit au partage de la somme en question ; les articles 626, 627 et 631 que vous citez ne sont pas applicables à ce partage.

Cette somme appartient intégralement au père donateur. Il en est le seul héritier en vertu de l'article 630 du Code Civil. En vertu de cet article l'ascendant donateur succède à son descendant donataire, décédé sans postérité et sans dispositions testamentaires.

(1) Sur cette question voyez Minier, Précis Historique du Droit Français, page 334.

res, (1) non seulement dans les choses données qui se trouvent en nature dans la succession, mais encore dans le prix encore, dû et celles qui ont été aliénées. Cet article 630 établit une véritable succession qui est considérée comme *universalité* quoiqu'il ne s'agisse que de choses particulières. En conséquence le père de R. G. devra payer une part du passif de la succession proportionnée à l'émolument qu'il en retire.

MEUBLES DES MINEURS

QUESTION.— Quel est le délai qui doit être *strictement* observé entre l'annonce de la vente des meubles des mineurs et cette vente ?
Notaire.

RÉPONSE.— Il faut un délai de huit jours francs ; c'est-à-dire que la vente ne peut pas avoir lieu avant l'expiration de huit jours à compter de celui où la première annonce a été faite. (2) Ainsi l'annonce devant être faite le dimanche, la vente ne peut pas avoir lieu avant le mardi de la semaine suivante.

Un grand nombre de ventes de meubles de mineurs ayant, depuis la promulgation du Code de Procédure Civile, été faites contrairement à ses dispositions, c'est-à-dire le deuxième lundi après la première annonce au lieu du deuxième mardi, la législature de Québec a adopté une loi qui valide ces ventes. C'est le statut de 1878, 41 Vict. chap. 9. Il est intitulé "*Acte pour déclarer valide des certaines ventes de meubles de succession.*"

Voici le premier article de ce statut :

1. Toute vente de meubles faisant partie d'une succession dont quelqu'un des cohéritiers était mineur, faite depuis la mise en force du Code de procédure Civile jusqu'à l'entrée en vigueur du présent acte, le second lundi au lieu du second mardi après le premier dimanche où elle a dû être annoncée conformément aux articles 1320 et 572 du Code de procédure Civile, est déclarée valide en droit si d'ailleurs les autres formalités légales ont été observées.

TROPLONG

QUESTION.— Que dites-vous des œuvres de Troplong ?

Etudiant en droit.

RÉPONSE.— La meilleure réponse que je puisse vous faire actuellement, est de reproduire ici un extrait que je trouve dans un journal publié en 1869. Voici cet extrait.

Les *Commentaires sur le droit civil* par M. Troplong, sont l'œuvre éminente d'un jurisconsulte de premier ordre. S. Exc. M. le garde des sceaux, en retraçant la vie de l'illustre magistrat et en parlant de ses ouvrages, dont le mérite a valu de bonne heure à leur auteur un siège à la cour de cassation, s'est exprimé ainsi.

(1) Le descendant donataire a droit de disposer des choses données soit par acte entretifs soit par testament. Le retour *légal* n'a lieu qu'à défaut de telles dispositions.

(2) Code de Procédure Civile, art. 572.

“ Cet avancement rapide, cette nomination, alors sans précédent, étaient dus au grand et légitime succès de ses premières publications sur le Code Napoléon, qui étaient destinées à continuer l'œuvre inachevée de Toulier.

“ Cet immense travail, qui commence au titre des donations, mais dont il publia d'abord la partie relative aux privilèges et hypothèque, embrassa successivement toute la dernière moitié du Code Napoléon. Dès le premier jour le succès fut considérable et éclata comme un événement parmi les magistrats et les jurisconsultes.—M. Troplong y développe une érudition étendue et variée, de vastes connaissances en histoire et en littérature, les idées élevées d'une philosophie spiritualiste, et la richesse d'un style élégant et animé, qu'on n'est pas habitué à rencontrer dans les ouvrages de droit.

“ Tous ces commentaires, ajoute M. Baroche, sont précédés de savantes introductions, qui sont restées dans la mémoire des amis de la science, du droit et des études historiques. Ses préfaces sur les donations, sur les hypothèques, sont de véritables traités où l'histoire et la philosophie du droit, l'observation exacte du progrès des institutions des peuples et de leur civilisation se réunissent pour éclairer les principes généraux dont l'application spéciale à un titre de la loi va faire l'objet du commentaire.”

JURISPRUDENCE

COUR DU RECORDER.—*Gendron vs Henriette Lalonde*.—Jugé ; Que dans les causes de maîtres et de serviteurs, l'un des témoins présents à l'engagement doit être entendu lors du procès et le serment du maître seul ne suffit pas. *L'Etendard*, 12 Mars 1891

LE TESTAMENT DE FRANKLIN

Une question singulière de droit civil vient d'être soulevée à Boston. Les héritiers de Benjamin Franklin, mort en 1790, il y a juste un siècle, viennent d'introduire une action en revendication à propos d'une disposition de son testament. Il s'agit d'un legs de £1,000 fait aux deux villes de Boston et de Philadelphie pour en être disposé en faveur d'une certaine classe de jeunes ouvriers, laquelle somme, en raison de l'accumulation des intérêts, s'élèverait aujourd'hui à \$768,747.

Or, le maire de Boston vient de recevoir des descendants de l'illustre philosophe, représentés par un fondé de pouvoirs, notification de ne point se dessaisir des sommes disponibles de ce chef autrement qu'à leur ordre. La réclamation se fonde sur ce fait légal que les fonds en question n'ayant pas été institués à titre de charité, le testateur n'est point présumé avoir entendu en étendre le bénéfice au delà de vingt-cinq années, à l'expiration desquelles ils doivent, aux termes de la loi commune, revenir aux héritiers.

Si tel est le cas et si telle est la loi, on doit s'étonner non pas que les héritiers naturels prétendent se prévaloir de leur droit ; mais qu'ils n'y aient pas songé plus tôt. *La Justice*, 11 Octobre 1890.

BIBLIOTHÈQUE PRATIQUE
DE
M. L'ABBÉ JOUVE

Ancien Archevêque de Savines (Hautes-Alpes), Chanoine de Gap,

L'œuvre de M. l'abbé JOUVE s'est considérablement accrue depuis le jour où il a donné au clergé son remarquable ouvrage du *Missionnaire de la Campagne*. Le septième ouvrage qui vient d'être publié sous le titre de *Préparation au grand jour*, et les six autres qui ont paru dans le courant de ces dernières années, se signalent entre tous, non seulement par une facilité et une clarté de style particulier, mais encore par une unité d'idée et de direction *éminemment pratique*.

VIENT DE PARAÎTRE

PRÉPARATION AU GRAND JOUR

OU INSTRUCTIONS SIMPLES ET PRATIQUES POUR

LA PREMIÈRE COMMUNION

FORMANT LA MATIÈRE DE TROIS RETRAITES DIFFÉRENTES

Par l'abbé JOUVE

Auteur du *Missionnaire de la Campagne*.

Un beau et fort volume in-12. — Prix : 88 cts ; relié \$1.13.

EXTRAIT DE LA PRÉFACE—Un grand nombre de prêtres connaissant la simplicité de mes autres ouvrages, m'ont vivement engagé à composer dans le même genre un cours d'instruction variées, propres à préparer les enfants à la plus action importante de la vie, la *première communion*.

Désireux de leur être agréable, et aussi par affection pour les enfants que Jésus m'a appris à aimer, j'ai écrit ce petit ouvrage en m'accommodant à leur langage simple et familier.

L'expérience prouve que rien n'est plus difficile que de captiver l'attention des enfants pendant une demi-heure. Toutefois, pour les obliger à suivre les instructions, je me suis efforcé de les rendre accessibles à leur intelligence en les émaillant de comparaisons et de traits historiques qui me manqueraient ni d'intérêts ni de charme.

Ce nouveau livre renferme **trois retraites complètes de quatre jours**. Dans leur ensemble, elles contiennent tout ce qu'il y a de plus propre à éclairer l'esprit, à toucher le cœur des enfants pour les aider à faire saintement leur *première communion* et leur apprendre à en conserver les fruits.

On trouvera pour chaque retraite et chaque jour de la retraite des avis, une méditation, deux instructions, une lecture, un examen détaillé sur les commandements de Dieu, de l'Église, les péchés capitaux et des devoirs d'état.

Le prédicateur pourra suivre *intégralemment* celles des retraites qu'il lui plaira, ou faire choix parmi les sujets traités dans le volume.

LE MISSIONNAIRE de la CAMPAGNE

COURS D'INSTRUCTIONS SIMPLES ET PRATIQUES

Pour les Missions, les Retraites, les Congrégations, l'Adoration perpétuelle et la première Communion

Par **M. L'ABBÉ JOUVE,**

Ancien Missionnaire Apostolique de Notre-Dame du Laus, Chanoine de Gap.

HUITIÈME ÉDITION.—SEIZIÈME MILLE

Quatre beaux volumes in-12.—Prix : \$3.50 ; reliés \$4.50

Les sermonnaires abondent pour nos grandes chaires catholiques, mais bien peu d'ouvrages traitent les dogmes relevés de la Religion chrétienne d'une manière assez simple pour être à la portée intellectuelle des peuples de nos campagnes, d'une manière assez pratique pour répondre à leurs besoins.

Le succès croissant et rapide obtenu par le *Missionnaire* met en évidence son utilité pratique. Sept éditions écoulées en très peu de temps, établissent d'une manière incontestable l'autorité de l'auteur. Mais le succès oblige : aussi, pour mériter de plus en plus les suffrages de ses lecteurs, M. l'abbé JOUVE, répondant à l'appel qui lui a été fait de toutes parts, s'est-il décidé à compléter, dès la quatrième édition, le plan de son ouvrage par un certain nombre d'*instructions nouvelles* et l'addition d'un quatrième volume. Celui-ci se vend séparément et sert de complément aux exemplaires des éditions précédentes.

Cet excellent ouvrage ainsi augmenté et fixé définitivement, embrasse un plan général d'enseignement. De nombreux sujets de circonstance intéressants et variés l'enrichissent. Nous ne doutons pas que l'écoulement n'en soit plus rapide encore que lors des premières éditions.

PLAN GÉNÉRAL DE L'OUVRAGE

TOME I

AVANT-PROPOS.—GRACES D'UNE MISSION.
LA RETRAITE,
MOYEN DE BIEN FAIRE LA MISSION OU
LA RETRAITE.

Section Première.

ORIGINE DE L'HOMME ET SA DESTINÉE

Pourquoi suis-je sur la terre ?—

J'ai une âme.—Mon âme est
immortelle— Que vaut mon âme.—
Je dois sauver mon âme, etc., etc.

Deuxième Section.

OBSTACLES A LA FIN DE L'HOMME

1. LE PÉCHÉ MORTEL : Mal de Dieu.—

Mal de l'homme.— Ses fruits amers

LE PÉCHÉ VÉNIEL : Sa nature ; — Ses
effets ; — Ses châtimens.

2. CAUSES DU PÉCHÉ : Les tentations.—
Les occasions prochaines.

3. SUITES DU PÉCHÉ : La mort.—Le
jugement.—L'enfer.—Le Purgatoire.

4. REMÈDES AU PÉCHÉ : La pénitence
vertue.—La pénitence sacrament.

La conversion.—La miséricorde de
Dieu

La contrition.

TOME II

TRAIT D'UNION DE LA TERRE AU CIEL OU
RAPPORTS DE LA CRÉATURE AU CRÉATEUR
La Religion. — Jésus-Christ. — Sa
vie.—Sa passion.—Sa résurrection.—
Sa divinité. — Etablissement de la
Religion chrétienne.

CHEMIN DU CIEL OU LE DÉCALOGUE.
Loi de Dieu.—Commandemens de
Dieu.—Commandemens de l'Eglise.

TOME III

LE BATON DU VOYAGEUR OU MOYEN
D'ARRIVER AU CIEL.
La prière.—La parole de Dieu.
L'Eucharistie.—La Sainte Communion.
La Sainte Messe.—L'imitation de
Jésus-Christ.— Les bonnes œuvres.
La vraie dévotion.—Le travail.
Les souffrances.—La Providence, etc.,
La dévotion à la Sainte Vierge.
La persévérance, etc.

TOME IV

I. Fêtes de Notre-Seigneur Jésus-
Christ.—II. Fêtes de la Sainte Vierge.
III. Sujets nombreux de circonstance

DOMINICALES

DU

CURÉ DE CAMPAGNE

INSTRUCTIONS SIMPLES ET PRATIQUES

POUR CHAQUE DIMANCHE DE L'ANNÉE

Avec une Homélie sur l'Évangile du Jour

SUIVIES DE PLUSIEURS PANEGYRIQUES ET DE SUJETS DE CIRCONSTANCE.

Par M. l'abbé JOUVE

Auteur du *Missionnaire de la Campagne, etc.*

CINQUIÈME ÉDITION

Trois beaux volumes in-12.—Prix : \$2.50 ; reliés \$3.25.

EXTRAIT DE LA PRÉFACE

L'accueil si bienveillant fait au *Missionnaire de la campagne* et à notre *Vie des Saints* nous a inspiré la pensée de continuer notre œuvre, afin d'être plus directement utile à ceux de nos confrères qui exercent au milieu de nos populations rurales, non plus les fonctions de missionnaires, mais celles de pasteurs. Dans ce but, nous leur donnons, dans ces *Dominicales*, une série d'homélies et d'instructions pour tous les dimanches de l'année.

L'évangile du jour sert de base et à l'homélie et à l'instruction ; l'un le développe en entier, l'autre n'en explique qu'un passage. Cette dernière n'est quelquefois qu'indiquée, mais le prédicateur en trouvera toujours le développement dans le *Missionnaire*.

Ces homélies et ces instructions, suivies de plusieurs panegyriques et de divers sujets de circonstances, sont écrites, comme nos œuvres précédentes, simplement et dans un langage à la portée de toutes les intelligences. Elles sont dogmatiques à l'occasion, mais elles sont surtout pratiques, visant à amener les auditeurs à l'accomplissement des devoirs de la vie chrétienne.

UN MODÈLE POUR CHAQUE JOUR DE L'ANNÉE
OU
NOUVELLE VIE DES SAINTS

Dédiée aux Familles, aux Communautés, aux Paroisses

AUGMENTÉE D'UNE

NOTICE SUR LES FÊTES FIXES ET MOBILES DE N.-S., DE LA SAINTE-VIERGE ET DES SAINTS

AVEC DES REFLEXIONS PRATIQUES SUR CHAQUE FÊTE ET SUR CHAQUE VIE

ET D'UN PLAN DE MEDITATION PAR JOUR

Par M. l'abbé JOUVE

Auteur du *Missionnaire de la Campagne*

DEUXIÈME ÉDITION

4 forts beaux volumes in-12.—Prix : \$3.75 ; reliés \$4.75

Les quatre volumes forment ensemble près de 2.000 pages.

Impossible de résumer en un court espace les éloges que cet ouvrage a reçus depuis son apparition. On ne saura gré cependant, j'espère, de reproduire l'appréciation que lui a consacrée l'*Univers* dans sa Revue littéraire du mois de mars 1884. La compétence de l'écrivain qui a fait cet article de critique littéraire n'échappera à aucun de nos lecteurs et s'imposera à leur esprit.

“ L'ouvrage est bien fait, composé avec soin et avec compétence. Il sort évidemment d'une main expérimentée à traiter les hommes, à ouvrir leurs esprits et à pénétrer dans leurs consciences. C'est la lumière qu'elle porte et qu'elle promène, la lumière salutaire des conseils et des exemples. Les conseils sont ceux de la doctrine, les exemples sont ceux de la sainteté. Cette *Nouvelle Vie des Saints*, coordonnée selon le calendrier, offre en effet un modèle pour chaque jour, et chaque jour propose pour modèle le saint dont l'Eglise fait mémoire. Rien donc ici d'arbitraire, le lecteur suit le cycle liturgique ; il est en communion avec la piété de tous les fidèles, avec les *mementos* du sacrifice de toutes les messes du jour. Ces vies des Saints, puisées aux sources authentiques, empruntées aux légendes des bréviaires et aux actes les plus sincères, sont assez brèves pour ne réclamer des fidèles que les quelques instants dont ils peuvent disposer ; elles sont cependant assez développées pour ne pas se ressentir de la sécheresse où serait exposé un abrégé trop succinct. L'auteur dit qu'il a écrit avec le cœur plus encore qu'avec l'esprit ; en le lisant, on reconnaît la justesse de son affirmation. C'est l'édification qu'il poursuit, non la littérature. Dans les quelques pages consacrées à chaque saint, il s'est efforcé de retracer le tableau toujours admirable des merveilles de la grâce. Les réflexions qui suivent les histoires sont vraiment pratiques, utiles, instructives, claires, simples, pressantes ; elles préludent heureusement au sujet de méditation qui vient après. Chaque jour de l'année a ainsi son exercice complet de dévotion à propos du saint que l'Eglise honore.

“ Chacun des quatre volumes comprend un trimestre de l'année, et les fêtes mobiles sont renvoyées à la fin des volumes. L'ouvrage ainsi est complet, édifiant, heureusement exécuté, et l'auteur a eu raison de le dédier aux familles, aux communautés et aux paroisses. C'est le livre de tout le monde et sa lecture doit procurer de très heureux fruits.”—(*Univers*, mars 1884.)

INSTRUCTIONS SOMMAIRES

SUR

LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

AVEC UN MILLIER DE

TRAITS ET D'EXEMPLES CHOISIS

A L'APPUI DE CHAQUE VÉRITÉ

Par M. L'ABBÉ JOUVE

Auteur du *Missionnaire de la Campagne, etc.*

TROISIÈME ÉDITION

2 beaux et forts volumes in-12.—Prix : \$1.88 ; reliés \$2.38

Comme nous ne pouvons mettre sous les yeux de nos lecteurs toutes les lettres de félicitations que nous avons reçues pour cet ouvrage, nous donnerons simplement le compte rendu que lui a consacré le journal *Le Monde* de Paris. Le plan du livre y est parfaitement indiqué.

C'est encore aux simples fidèles, aux esprits les moins cultivés que s'adressent les *Instructions sommaires sur la doctrine chrétienne* ; toutefois, pour se mettre beaucoup plus à leur portée, le *Sommaire doctrinal* qui commence chaque chapitre est suivi d'un ou plusieurs exemples qui viennent le confirmer en l'éclairant : cette part faite à la doctrine en action est même la plus considérable, et il est facile de saisir l'intérêt que peut offrir à d'humbles intelligences cet enseignement, par l'exemple ou par l'histoire. Sans doute, peu de fidèles pourront se mettre en main les deux volumes de l'abbé Jouve, mais son enseignement peut arriver à tous par l'intermédiaire des prédicateurs, des directeurs de congrégations, des catéchistes. Les instructions sommaires sont, pour ces dispensateurs de la parole divine, une source abondante où ils puiseront avec utilité les explications les plus correctes, les développements les plus précis, les traits les plus intéressants. Après quelques notions préliminaires sur la nécessité et les moyens de s'instruire dans la religion, le savant auteur commence par l'exposition des vérités que nous devons croire : c'est l'explication ou le commentaire du symbole : puis il passe aux devoirs qu'il faut remplir, devoirs contenus dans les commandements de Dieu et dans les préceptes de l'Eglise ; il termine ce long exposé par des considérations contre le péché en général et contre les péchés capitaux en particulier, indiquant après chaque péché le remède qui doit en guérir ; une troisième et dernière partie est consacrée à indiquer les moyens que l'Eglise nous offre pour croire et pour pratiquer ; la grâce, la prière qui l'obtient, les sacrements qui la communiquent. C'est le plan ordinaire de toute exposition de l'enseignement catholique ; le mérite spécial de M. l'abbé Jouve est de l'avoir bien rempli. Nous le louons de sa concision, de sa clarté, surtout de l'abondance et de l'excellent choix de ses exemples. Nous le remercions de sa table des matières, rédigée au début même du premier volume, par ordre alphabétique, et qui nous permet ainsi de consulter aisément tout son ouvrage, en indiquant d'une manière précise l'endroit où se trouve l'objet de nos recherches. Aussi bien, M. le curé-arch. prêtre de Savines n'est pas un inconnu pour le clergé français : sa considération bien méritée a été solidement établie par ses précédents ouvrages et notamment par son livre : *Le Missionnaire de la Campagne*.

LE CATÉCHISTE

DES GRANDS ET DES PETITS

NOUVELLE EXPLICATION SIMPLE, DÉTAILLÉE ET PRATIQUE DU CATECHISME POUR

La Première Communion et la Persévérance

ENRICHIE D'UN GRAND NOMBRE

DE COMPARAISONS ET DE TRAITS HISTORIQUES

Par M. l'abbé JOUVE

Auteur du *Missionnaire de la Campagne, etc., etc.*

DEUXIÈME ÉDITION

Trois volumes in-12. — Prix : \$2.50 ; reliés \$3.25

APPROBATION (*Extrait*).

.....L'œuvre fondamentale des catéchismes, avant comme après la première communion, offre, en ce moment, des difficultés exceptionnelles ; vous les avez comprises ; et c'est pour aider les parents et les pasteurs à les surmonter que vous avez publié un nouveau livre, *répondant*, comme vous le dites si bien dans votre préface, à des besoins nouveaux.

Je vous remercie, je vous félicite de l'idée et de l'exécution.

Vous aimez les enfants et les jeunes gens, on le sent en vous lisant : aussi vous ne vous contentez pas de leur offrir une doctrine sûre, vous la gravez dans l'esprit par la charité de l'exposition et la simplicité du style ; dans l'imagination, par des traits et des exemples heureusement choisis ; enfin dans le cœur, par la piété des sentiments.

Cette distinction de votre livre en fera l'utilité et le charme.

Les enfants et les jeunes gens ont besoin de s'attacher ; d'ordinaire, cet amour est durable et inspire toute leur vie.

Répondons à ce besoin, le plus profond de leur âge, en les unissant à la religion, à la famille, à la patrie, à nous-mêmes comme représentant ces grandes choses.....

Vous facilitez cette grande œuvre par votre nouvelle publication ; aussi je suis heureux de la bénir, ainsi que vos précédentes, en vous renouvelant, mon cher archiprêtre, l'expression de mes meilleurs sentiments en Notre-Seigneur.

† Louis, évêque de Gap, actuellement, archevêque d'Auch.

LA PIEUSE CONGREGANISTE

DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE

OU RECUEIL D'INSTRUCTIONS SIMPLES ET PRATIQUES

A l'usage des associations en l'honneur de la très sainte Vierge

Par M. l'Abbé JOUVE

Auteur du *Missionnaire de la Campagne*

Deux beaux volumes in-12.—Prix : \$1.88 ; reliés \$2.38

A tous les temps, et surtout à notre époque de laïcisation, l'enfance a besoin d'être bien dirigé aux débuts de la vie, car elle sera dans la vieillesse ce qu'elle aura été dans la jeunesse.

Personne n'ignore la guerre satanique que l'enfer déclare à l'enfance dans le but de détruire en elle la foi. Cette lutte acharnée se dirige surtout contre la jeune fille, espoir de la famille et de la société.

Le démon et les sociétés secrètes, dont il est l'inspirateur, savent qu'en *déchristianisant* les futures mères de famille, ils seront bientôt les maîtres du monde.

En présence de tant de dangers, en face d'entreprises si audacieuses, le prêtre doit créer des écoles préservatrices, des écoles d'enseignement religieux. Ces écoles sont les Congrégations de la Très Sainte Vierge. Là, il fera entrer Dieu dans l'éducation des jeunes personnes ; il leur fera aimer la vertu et les prémunira contre : les passions, contre les pièges du monde et du démon.

C'est pour aider le pasteur des âmes dans cette tâche importante et délicate que M. l'abbé Jouve a fait ce nouveau recueil d'allocutions simples, solides et pratiques. On retrouve dans ces deux volumes toutes les qualités qui ont valu un si grand succès aux autres ouvrages du populaire auteur.

PAUVRE JACQUES

A MESDEMOISELLES ELIZABETH ET MARIE DE COSSE-BRISSAC

T'en souviens-tu ? tous les jours étaient beaux.
Qui nous rendra ce temps prospère ?

Romance du pauvre Jacques.

Au commencement du règne de Louis XVI, les divertissements champêtres étaient fort à la mode. Il n'était pas de châtelaine qui ne voulût avoir son Trianon, c'est-à-dire, un jardin anglais pourvu d'une ferme ornée et peuplée d'animaux utiles. Estelle et Némorin, les bergers enrubannés de M. le chevalier de Florian, faisaient les délices des belles compagnies. Les plus grandes dames ne portaient plus que des toiles de Jouy, des robes de mousseline et des chapeaux de pastourelles. On ne voyait sur les éventails, les écrans, les tapisseries, les étoffes et les porcelaines, que bergers, bergères et bergeries, brebis et moutons frisés. Un bel esprit du temps s'écriait : "Quand donc verrons-nous un loup ?" Hélas ! le loup n'était pas loin.

A Versailles, par une belle matinée du mois d'août 1783, deux cavaliers descendaient au petit trot l'avenue du château. L'un d'eux n'était que le domestique de l'autre, et le suivait à distance respectueuse. Il portait une livrée verte, très simple, et son maître était en costume de promenade, fort élégant, avec de petites boîtes molles et un chapeau retroussé. Il était jeune, svelte, et montait un magnifique cheval anglais, d'un noir d'ébène.

L'avenue de Paris était presque déserte à cette heure matinale : les belles dames de la cour dormaient encore, et, à leur exemple, les bourgeoises de Versailles ne se montraient aux promenades que vers le soir. Deux vieux rentiers, assis sur un banc, traçaient des demi-ronds avec leurs cannes en attendant l'heure du dîner, qui se faisait alors à midi

Ils levèrent la tête au bruit des chevaux, et l'un d'eux ôta son chapeau en disant à son compagnon :

— C'est Mgr le comte d'Artois. Où diantre va-t-il si matin ?

— A quelque rendez-vous mystérieux, pour sûr, reprit l'autre bourgeois, et il ne se soucie pas d'être reconnu. Il a fait semblant de ne pas nous voir, pour se dispenser de saluer ; et cependant ce n'est pas son habitude, car il est gracieux et poli comme un vrai Bourbon qu'il est. Mais il y a quelque chose là-dessous !

Et les deux vieilles têtes à perruque sourirent d'un air malin en clignant de l'œil et en prenant une prise de tabac. Ces bons

bourgeois se croyaient biens fins, mais ne l'étaient guère : le comte d'Artois allait tout simplement faire une visite à sa sœur, Madame Elisabeth, en cette jolie petite maison de Montreuil dont le Roi lui avait fait présent depuis quelques mois.

Le prince arriva bientôt à Montreuil. Il trouva la grille ouverte. Un chariot de foin entra dans la cour de cette maison champêtre, que la princesse appelait sa ferme. Quelques valets accoururent à la rencontre du comte d'Artois.

— Ne m'annoncez pas, dit-il : je veux surprendre Madame.

Et, sautant légèrement à terre, il monta le perron et entra dans un vestibule assez vaste, dont les ouvertures étaient masquées par des portières en tapisserie des Gobelins représentant les Saisons. Il n'y avait personne.

Le comte d'Artois, qui venait à Montreuil pour la première fois, ne savait de quel côté se diriger. Il hésita un instant ; mais une voix qu'il reconnut fort bien, le tira d'embarras. Dans un salon voisin, Mme de Travanet faisait une lecture. A cause de la chaleur, les portes étaient restées ouvertes, et les portières seules empêchaient de voir l'intérieur du salon. Le prince s'en approcha sur la pointe du pied, et, entr'ouvrant le rideau avec précaution, jeta un regard curieux sur la lectrice et son auditoire. Au centre d'un joli salon à boiseries blanches, et entourée d'un cercle de dames parées avec la plus élégante simplicité, Elisabeth de France brillait, comme un lis, de tout l'éclat de sa virginale beauté. Elle était toute vêtue de blanc, et ses cheveux relevés sur le front, crépés et poudrés, entouraient comme d'un nuage son noble et doux visage. Un de ces jolis rubans à bords dentelés, rayé de blanc et de bleu pâle, à la mode en ce temps-là, formait quelques nœuds dans sa coiffure et rattachait son fichu de linon. Ses belles mains, comme celles de ses compagnes, travaillaient activement à des vêtements destinés aux pauvres, et la princesse écoutait avec attention la lecture que faisait Mme de Travanet. A son exemple, ses dames gardaient le plus profond silence.

Le prince résolut d'attendre que la lectrice eût fini. Il s'appuya contre le chambranle de la porte, et prêta l'oreille. — Excellente musicienne et femme d'esprit, Mme de Travanet lisait fort bien ; mais le livre que lui avait désigné la princesse, n'était pas pour divertir le comte d'Artois, tant s'en faut ! c'était la *Vie d'Agésilas*, roi de Sparte, extraite de Plutarque, et arrangée à l'usage des princesses par Mme de la Ferté-Imbault. — Le prince écouta pendant six minutes, mais ce fut tout, et bientôt un formidable bâillement, un bâillement de paysan, trahit sa présence. Les dames tressaillirent. La princesse rougit, et allait demander d'où venait cette insolente interruption, lorsque le comte d'Artois entra en éclatant de rire, et, saluant gracieusement toute la compagnie, s'excusa de son impertinence involontaire.

— Je suis prêt à vous demander pardon à genoux, ma sœur ! s'écria-t-il, et à subir telle pénitence qu'il vous plaira de m'imposer ; mais, de grâce, laissez-moi vous dire que vous lisez des choses dignes de bercer des momies d'Égypte. Agésilas, hélas !

— Est-ce par esprit de mortification ? Quand à moi, mon précepteur m'a tellement assommé de ces Grecs et de ces Romains, que je ne puis les souffrir, même en peinture. Provence a beau me gronder, lui qui est un savant ! jamais je ne me réconcilierai avec ces Anciens. Qui donc, ma belle petite sœur, vous impose des lectures si parfaitement ennuyeuses ?

— Chut ! mon frère, je vous en prie, dit Madame Élisabeth ! en l'entraînant à l'autre bout du salon ; chut ! vous allez désobliger Mme de la Ferté-Imbault, qui est là.

— Où est-elle ? je veux faire mon compliment à cette pédante.

— Je ne le souffrirai pas ! s'écria madame Élisabeth : je connais votre franchise à la Béarnaise, mon frère. Venez au jardin avec moi, et je vous dirai pourquoi nous lisons Plutarque.

Elle prit le bras du prince et l'emmena, après avoir salué ses dames d'un sourire, et dit à Mlle de Caucans :

— Mon cœur, je te prie de finir mon petit béguin pendant que je vais promener au jardin cet ennemi d'Agésilas et tâcher de le convertir au culte de la belle antiquité.

A peine hors du salon, le comte d'Artois se remit à quereller sa sœur.

— Vrai ! dit-il, on m'avait dit que vous viviez ici comme une fermière, et je m'aperçois que vous fondez à Montreuil une académie en jupons. Je n'oserai plus venir, moi qui suis un profane. Je venais ce matin pour causer de bêtes à cornes, car il n'est bruit dans Versailles que des perfections de vos vaches suisses, et je vous surprends en pleine pédanterie, donnant audience à ces rustres de Spartiates qui étaient bien les gens les plus mal nourris et les moins honnêtes du monde. Qui m'eût dit cela de vous, Élisabeth de France ? — Grand papa Louis XIV reviendra de l'autre monde tout exprès pour vous tancer de la belle façon, lui qui disait si bien : " Mon Dieu ! que les gens qui se mêlent de faire les savants, sont haïssables ! Pour moi, je ne connais rien de si sot."

— Là ! dit la princesse, est-ce fini ? Vous avez grand tort, mon frère, de blâmer une lecture sérieuse et de vous imaginer que je songe à faire la savante. Si vous étiez venu il y a une heure, vous m'auriez trouvée cueillant des prunes de mirabelle ; et, hier soir, avant de retourner souper au château, (1) nous avons joué aux ombres chinoises, ces dames et moi, comme c'es enfants. Il y a temps pour tout.—Mais que vouliez-vous donc me dire de mes vaches ?

— Je voudrais les voir, dit le prince, Madame la comtesse d'Artois admire tellement votre étable, qu'elle veut en avoir une toute semblable, à Bagatelle. Elle m'en a fait des récits merveilleux. Il n'y a pas jusqu'à mon petit Berry qui ne m'assure que le lait qu'il a bu chez sa tante Élisabeth est bien meilleur que la crème de Trianon. Pour moi, je croirai quand j'aurai vu.

(1) Madame Élisabeth ne coucha dans sa maison de Montreuil que lorsqu'elle eut atteint l'âge de vingt-cinq ans, en 1783.

— Venez donc, dit la princesse.

Et, traversant le jardin, elle alla ouvrir une petite porte que cachait une charmille, et introduisit le comte d'Artois dans une étable aussi propre qu'un salon, et où régnait une demi-obscurité afin d'éloigner les mouches. Les yeux du prince s'y accoutumèrent en peu d'instants, et il distingua, le long d'un ratelier de bois de hêtre rempli de luzerne en fleur, douze petites vaches à la robe lustrée, aux cornes soigneusement polies. Sur le sol en pente douce était étendue une litière de paille sans cesse renouvelée, et si bien agencée, que pas un fêtu ne semblait dépasser l'autre. Un jeune vacher, aux longs cheveux blonds, portant le costume pittoresque du canton de Fribourg, s'occupait à remplir les crèches. Il salua la princesse en silence et continua sa besogne.

— Quelles jolies personnes de vaches ! s'écria le prince : sont-elles en satin ?

Et il s'approcha pour les toucher.

— En vérité, ajouta-t-il, ce sont de vraies vaches, vivantes ! mais elles doivent donner du lait d'amande !

— Voulez-vous goûter de leur lait ? dit la princesse.

— Je préfère m'en rapporter à Berry, ma sœur. Mais, là, voyons, entre nous, ont-elles du vrai lait ?

— Comment ! mon frère, vous en doutez ?

— Mais oui, j'ai cette hardiesse, et je suis payé pour cela. Imaginez-vous que, pas plus tard qu'hier, au petit Trianon, je rencontraï la Reine qui s'en allait, un panier à la main, et suivie de Mme de Polignac, dénicher elle-même les œufs de ses poules : vous savez, ces jolies poules de Frise, pattues, empanachées, qui ressemblent à des élégantes en falbalas. Or, je venais justement de regarder avec Charpentier les dites poules ; et le jardinier, comme moi, avait constaté qu'elles ne pouvaient presque marcher, encore moins pondre, tellement elles sont grasses ! Je le dis à la Reine, qui se moqua de moi et voulut m'obliger à dénicher les œufs moi-même. Je le fis, et jugez de ma joie ! il y en avait treize, et les poules n'étaient que douze dans leur volière.

— Le coq s'était peut-être avisé de pondre, dit Madame Elisabeth en riant, ou c'était un œuf oublié la veille.

— Point, reprit le prince : c'était un œuf de canard. L'obligeant anonyme qui a soin de garnir les pandoirs tous les jours, s'était trompé, et voilà tout. La Reine n'était pas contente. Je lui assurai que d'aussi habiles qu'elles avaient été jouées de la sorte, et je lui racontai cette pêche miraculeuse que la reine Elisabeth d'Angleterre fit un jour dans la Tamise. Elle luttait avec le comte d'Essex à qui prendrait le plus de poissons ; et, grâce à certaines manœuvres exécutées par d'adroits plongeurs, la Reine, à tout coup, tirait un beau poisson. Mais un mauvais plaisant s'en mêla, et Sa Majesté finit par pêcher un hareng saur. — L'histoire n'est-elle pas jolie ?

— Vous êtes bien taquin, mon frère ; mais ici vous ne réussirez pas : mes vaches suisses me donnent du lait en abondance, et je le fais distribuer aux petits enfants et aux malades de Montreuil.

— Celui-là ou d'autre, reprit le comte d'Artois. Vous aurez beau faire, on vous attrapera, ma sœur : vous n'êtes pas du bois dont on fait les fermières.

— Je vous assure que si, dit la princesse. Je surveille ma laiterie de près, et d'ailleurs Jacques est la probité en personne.

— Quel est ce Jacques ?

— C'est le jeune vacher que Mme de Diesbach m'a fait venir de Fribourg. C'est lui qui m'a amené ici mes vaches, et il les soigne on ne peut mieux. Mais ce qui me fâche, c'est que ce pauvre Jacques change et dépérit à vue d'œil depuis quelque temps, et le docteur Le Monnier ne comprend rien à sa maladie.

— Parle-t-il français ? demanda le comte d'Artois.

— Très peu, et M. Le Monnier ne sait pas un mot d'allemand. Cela doit empêcher qu'il le soigne comme il faut.

— Permettez-moi de causer avec Jacques, ma sœur. Le peu d'allemand que je sais n'est pas des plus académiques, mais c'est assez bon pour un vacher suisse, et je vais m'informer du moyen à prendre pour me faire amener un petit troupeau semblable au vôtre.

— Allez, mon frère ; vous me retrouverez au salon. Je vais me faire achever *Agésilas*, pour consoler cette pauvre dame de la Ferté-Imbault, que votre algarade a déconcertée.

Elle s'éloigna, et le prince rentra dans l'étable.

Il y resta un grand quart d'heure, et, lorsqu'il reparut au salon, *Agésilas* n'était plus en cause. Mme de Travanet préludait sur le clavecin, et Mme Elisabeth allait chanter. Le comte d'Artois l'interrompit sans cérémonie.

— Je le disais bien ! s'écria-t-il : vous n'entendez absolument rien au métier de fermière, ma sœur, et la preuve, c'est que votre vacher va mourir par votre faute.

— Ciel ! s'écria la princesse : que dites-vous là, mon frère ? Ce pauvre Jacques est-il vraiment incurable ?

— Non, ma sœur ; il guérirait même fort vite, s'il avait ce qu'il lui faut ; mais vous administrez votre ferme en dépit du bon sens.

— Je vous assure, mon frère, que Jacques est bien nourri, bien logé, bien payé. Il n'a laissé personne au pays. C'est un orphelin élevé par charité chez un fermier, des environs de Fribourg. Je pensais avoir fait son bonheur en le prenant à mon service. Enfin, que lui manque-t-il ?

— Belle fermière de Montreuil, dit le prince, vous n'avez pas de fermier, et vous n'y songez point ; mais qui vous dit que vous devez laisser les bergers sans bergères, les jardiniers sans jardinières et les laitiers sans laitières ? C'est là où vous n'entendez rien.

— En effet, dit la princesse en rougissant, je n'y avais pas songé ; mais rien n'est plus aisé que de marier Jacques. J'ai justement une fille de garde-robe, ma bonne Louison, qui s'ennuie de coiffer sainte Catherine. Qu'en dites-vous Travanet ?

— Hélas ! Madame, Louison est une fort vertueuse fille ; mais elle est bien laide, elle a dix ou douze ans de plus que Jacques.

— Et j'ai lieu de croire, reprit le prince, que le cœur du pauvre Jacques n'est pas céans, mais qu'il l'a laissé en Suisse, dans quelque chalet. Il m'a dit quelque chose d'une certaine Nettchen, Grechten, ou quelque nom semblable. Mais je parle si peu l'allemand et lui si mal le français, que nous avons de la peine à nous comprendre. Il n'y a qu'une main féminine qui débrouillera cet écheveau. Mais ce ne sera pas la vôtre, ma belle petite sœur ; vous n'entendez rien à ces choses-là. Donnez-nous pleins pouvoirs à Mme de Travanet et à moi, et dans un mois d'ici vous verrez Jacques bien portant et gai comme une demi-douzaine de pinsons. Mais il me faut carte blanche.

— Vous l'aurez, mon frère : je connais votre bon cœur ; la raison et la prudence de Mme de Travanet me garantiront le reste.

— Voilà qui est convenu, dit le comte d'Artois. Et, sur ce, je retourne au château m'habiller pour la messe et le dîner du Roi.

Il baisa la main de sa sœur, prit congé des dames, et galopa bientôt sur l'avenue du château.

— Travanet, dit Madame Élisabeth à l'aimable musicienne, j'ai toute confiance en vous. Je compte que vous empêcherez mon frère de faire des folies.

— Soyez tranquille, princesse : j'ai déjà deviné le secret du prince et celui du pauvre Jacques, et bientôt vous saurez tout.

Environ un mois après, les dames de la princesse, réunies le soir à Montreuil, s'amusaient à faire des ombres chinoises. C'était le jeu à la mode cette année-là. Voici comment on le jouait : on ouvrait à deux battants la porte d'entrée du salon, toutes les lumières étaient transportées dans l'antichambre, et une toile blanche, tendue sur un châssis, était placée dans l'ouverture de la porte ; puis, derrière cette toile éclairée *a giorno*, les spectatrices restées dans le salon obscur voyaient passer déguisées les plus jeunes dames de la maison de la princesse, et devaient deviner les noms de ces ombres. Mme Élisabeth, qui dessinait fort bien, s'amusait à inventer les travestissements les plus bizarres ; et ces jeunes personnes, affublées de silhouettes étranges, pourvues d'ailes, de cornes, de griffes, et de nez démesurés, devenaient tout à fait méconnaissables.

Ce soir-là, la jolie Mlle de Causans, depuis marquise de Raigecourt, s'était affublée de telle façon, que personne ne la reconnut. Elle paraissait si grande et si grosse, avec sa tête postiche et ses épaules de carton ornées d'ailes de chauve-souris, qu'on assurait que cette figure gigantesque appartenait à un cent-suisse. Mme Élisabeth riait de tout son cœur, et Mlle de Causans finit par se trahir elle-même, et, ôtant sa grosse tête, reparut dans le salon.

— A présent, dit Mme de Travanet, je demande un instant d'audience. Madame nous a toutes intriguées : c'est à mon tour à lui faire une surprise. Je supplie la princesse de s'asseoir au salon, et de me permettre de lui faire entendre une romance que j'ai composée hier puis je lui ferai voir une ombre chinoise de ma façon. Mais, comme je désire avoir un auditoire plus

nombreux qu'à l'ordinaire, je demande la permission d'introduire ici quelques-uns des domestiques.

— Faites, ma chère Travanet, dit la princesse : je n'ai rien à vous refuser, d'autant plus qu'une nouvelle romance de vous est le cadeau le plus charmant que l'on puisse m'offrir.

Elle s'assit en face de la toile éclairée ; les dames se rangèrent autour d'elle ; les domestiques, entrant sur la pointe des pieds, se placèrent au fond du salon, et Mme de Travanet, se mit au clavecin.

Elle chanta la romance du *Pauvre Jacques*, son chef-d'œuvre, ce chant triste et doux, chant d'amour et de regrets, qui exprime si bien la douleur de l'âme séparée de ce qu'elle aime, et qui, restée seule, souffre exilée, même dans sa patrie.

Tandis qu'elle finissait le dernier couplet et que des soupirs étouffés trahissaient l'émotion des auditeurs, une ombre svelte apparut sur la toile : c'était une jeune et grande fille, aux longues tresses, vêtue d'une jupe courte et d'un étroit corset, et portant sur la tête une corbeille de fleurs.

— *Es is ! mein Gott ! es ist meine liebe Nettchen ! mein Gott !* C'est elle, mon Dieu ! c'est ma chère Toinette ! cria Jacques.

Et il tomba roide sur le parquet.

— Qu'avez-vous fait ? s'écria la princesse : quel jeu cruel ! ô Travanet, vous avez tué le pauvre Jacques !

On apporta des lumières, on releva Jacques, et bientôt les soins des assistants le ranimèrent. Mais la personne la plus empressée à le secourir et qui y réussit le mieux, ce fut l'ombre charmante, ce fut Nettchen Grütly, la fiancée de Jacques, que le comte d'Artois avait envoyé chercher à Fribourg, et qui était arrivée le jour même avec sa mère.

Tout s'expliqua. Huit jours après, Jacques et Nettchen furent mariés à l'église de Montreuil, en présence de Madame Elisabeth.

Ils servirent et aimèrent jusqu'à la fin l'angélique princesse.— Mais ne me demandez pas de continuer leur histoire.

Je m'arrête... et c'est un échafaud qui me barre le chemin !

Mme JULIE LAVERGNE.

Moïse et Darwin, l'Homme de la Genèse, comparé à l'homme singe ou l'enseignement religieux opposé à l'enseignement athée, par le Dr Constantin James : Commandeur de l'ordre pontifical de Saint-Silvestre etc. etc. In-12.....Prix : 88 cts

Le Darwinisme, et l'origine de l'homme, par M. l'abbé A. Lecomte docteur en sciences naturelles. 2ème édition in-12. Prix.....75 cts

QUELQUES SIGNES DE NOTRE PREDESTINATION.

Tant que nous sommes sur la terre nous devons opérer notre salut *avec crainte et tremblement*. Mais la bonté divine, qui ne veut pas nous tenir dans un continuel effroi, nous donne certaines marques de notre prédestination, entre autres l'épreuve, l'affliction. Au déclin de l'âge, le chrétien voit quelquefois ses luttes grandir, ses sacrifices se multiplier, ses souffrances doubler. Chacune sert à l'approcher, avec de plus grands mérites et des services plus éclatants, du royaume de Dieu où est le vrai repos.— “ J'ai servi avec quelque gloire mon pays, mais qui s'en souvient, disait dans sa vieillesse un général du premier empire ? Il m'eût été plus avantageux d'avoir usé mes forces au service de Dieu, et reçu pour la défense de la religion les blessures qui couvrent mon corps. Il me paierait mieux mes services que ne l'a fait l'empereur.”

Regardez comme des signes de prédestination, les douleurs, les mépris, la croix, toutes sortes d'adversités. La grâce de les supporter ne vous manque pas ; et si vous êtes fidèles dans votre résignation, constant dans votre patience, le souvenir de vos épreuves les plus douloureuses vous consolera à vos derniers moments. Oh ! qu'alors vous vous souviendrez avec plus de joie de vos longues années passées dans la douleur que des soirées de votre jeunesse écoulées au bal ou dans le tourbillon des plaisirs du monde ! Soyez certain qu'un cœur affligé comme le vôtre porte le signe de l'amour ; et de l'amour du cœur de Jésus.

“ Je veux, disait Notre-Seigneur à sainte Angèle de Foligno, te donner une marque que je suis le Fils de Dieu et ton Sauveur : La croix et l'amour de Dieu que je mets en toi te serviront d'un *signe perpétuel*.” —“ Cette croix, ajoute la Sainte, se fit aussitôt sentir à mon corps ; et, en la sentant, mon âme se fondait d'amour pour Dieu.”

Vos peines et vos maux, signe réel et peut-être perpétuel en ce monde de l'amour de Jésus-Christ pour vous, sont, en même temps, le prélude de faveurs signalées sur la terre ou au ciel. Nourrissez cette espérance, et dites-vous : Ma vie est une *attente* : tout pour l'avenir ; rien pour le présent que la douleur et l'amour de mon Dieu !

Extrait de **Un aide dans la douleur**, par l'auteur des *AVIS SPIRITUELS*. Un volume in-18.....Prix : 85 cts